



La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats/candidates qui désirent œuvrer dans un milieu dynamique, où la créativité et le dépassement de soi sont de mise dans le but de favoriser le bien-être de ses citoyens. En plus de vous offrir un cadre stimulant et enrichissant, vous ferez partie d'une organisation publique à dimension humaine.

La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats/candidates pour combler les deux (2) postes cadres suivants :

CHEF DES OPÉRATIONS

LES DÉFIS QUI VOUS ATTENDENT

Sous la responsabilité du chef de la division des opérations, la personne doit planifier, organiser et superviser les ressources humaines et matérielles qui sont reliées aux interventions et aux périodes d'entraînement ainsi que superviser l'exécution du travail lors des entretiens en caserne, des tâches en prévention et des formations. Elle doit assurer le poste de commandement lors d'interventions d'urgence. Ne tardez plus et joignez-vous à l'action dès maintenant!

VOS RESPONSABILITÉS

Dans le cadre de ses activités professionnelles, le titulaire du poste a pour principales responsabilités et fonctions de :

Opérations

- Superviser les activités quotidiennes en caserne et en assurer le suivi;
- Assurer la couverture des différents horaires de travail par le personnel requis au bon fonctionnement du service;
- Assurer l'application des méthodes de travail, des directives et des normes de santé et sécurité au travail;
- Veiller à l'application des conventions collectives en vigueur.

Ressources humaines

- Participer à l'embauche, à l'accueil et l'intégration du personnel syndiqué, les superviser, les former et évaluer leur rendement;
- Informer son supérieur s'il y a lieu de tout manquement des salariés et appliquer les mesures disciplinaires au besoin.

Entretiens des véhicules, des équipements des casernes

- S'assurer de faire corriger toutes situations problématiques décelées lors des inspections des équipements et des casernes;
- Élaborer et tenir à jour les programmes d'inspection et de maintenance des véhicules, des équipements et de la caserne et s'assurer que les outils soient complétés adéquatement par ceux qui font les inspections;
- Effectuer le suivi de l'inventaire, puis faire la recommandation des achats requis à son supérieur;
- Superviser l'implantation de tout nouvel équipement.

Périodes d'entraînement

- Superviser et mener les périodes de pratiques et d'entraînement avec la participation des lieutenants des équipes;
- Effectuer les entraînements et évaluer les compétences du personnel ainsi que l'atteinte des objectifs poursuivis;
- Assurer la participation des candidats, la qualité des pratiques et des périodes d'entraînements et en appliquer le contenu avec rigueur.

Interventions

- Assurer le commandement de toutes les interventions d'urgence en établissant le plan d'opération et la stratégie appropriée pour l'intervention en cause selon le plan d'intervention s'il y a lieu;
- Faire appliquer les procédures d'interventions et les normes reconnues en santé et sécurité au travail;
- Évaluer les besoins en personnel supplémentaire, faire appel et collaborer avec les ressources externes, lorsque requis;
- Planifier, organiser, diriger et contrôler le travail du personnel relié aux interventions;
- S'assurer de la bonne coordination des différents intervenants et des communications radio;
- Informer son supérieur de tout incident douteux, criminel ou avec décès et coordonner les activités de recherches des circonstances et causes des incendies;
- Effectuer les recherches pour déterminer les causes et les circonstances d'incendies;
- Effectuer le suivi post-intervention en complétant un compte-rendu et les différents rapports.

Plans d'interventions et d'évacuations

- Diffuser les différents plans et suggérer des mises à jour ou des besoins particuliers.

Prévention et formation

- Veiller à l'application des règlements en prévention des incendies en vigueur et transmettre au Chef division prévention et formation tout questionnement et irrégularité aux réglementations;
- Voir au déroulement des activités en prévention et formation selon les exigences du Chef division prévention et formation.

Autres responsabilités

- Animer les réunions requises du service;
- Témoigner en cour concernant des événements relevant de sa compétence, lorsque requis;
- Maintenir les relations de travail efficaces au service;
- Siéger sur des comités de promotion et autres;
- Assurer une garde externe, en dehors des heures normales de travail, sur une base régulière;
- Suivre les cours et les formations pour le maintien des connaissances nécessaires à son emploi;
- Connaître et agir en conformité avec la politique en santé et sécurité au travail ainsi que le programme de prévention;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

LE PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire des certificats Pompier II et Officier I de l'École nationale des pompiers du Québec;
- Être titulaire du certificat Officier II ou s'engager à obtenir cette certification à l'intérieur d'un délai de vingt-quatre (24) mois. Les candidats détenant toutes les formations seront priorités;
- Être reconnu instructeur actif à l'École National des Pompiers du Québec;
- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans un poste à temps plein ou sept (7) ans dans un poste à temps partiel dans un service d'incendie. Une combinaison d'expérience pertinente sera considérée;
- Avoir une expérience d'un (1) an en gestion sera considérée comme un atout;
- Posséder des aptitudes en gestion du personnel;
- Posséder le sens de l'organisation, avoir le souci du détail et démontrer une rigueur professionnelle élevée;
- Posséder un bon jugement ainsi que de l'initiative;
- Posséder une très bonne connaissance de la Suite Office et d'Internet;
- Avoir une excellente communication orale et écrite en français, une connaissance de l'anglais est un atout;
- Posséder une bonne maîtrise de soi lors de situations difficiles;
- Détenir un permis de conduire valide du Québec, classe 4A;
- Avoir une grande disponibilité et être en mesure d'accepter les différentes contraintes reliées à un service d'urgence.

L'ÉVALUATION DES QUALIFICATIONS

La Ville se réserve le droit de soumettre les candidats et les candidates à une évaluation de leurs qualifications.

LES CONDITIONS

Ce poste est offert sur une base régulière à temps complet de 40 heures par semaine, selon un horaire de rotation à déterminer. Conformément à la politique des conditions de travail du personnel cadre, la ville de Val-d'Or offre un salaire concurrentiel, des conditions de travail avantageuses, en plus d'un régime de retraite qui s'ajoute à la rémunération globale.

MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation et des attestations d'études** à l'attention du service des ressources humaines au plus tard **le 11 juin 2019 à 16h30**. Seules les candidatures retenues pour le processus de sélection seront contactées.

Service des ressources humaines

VILLE DE VAL-D'OR

855, 2^e Avenue

Val-d'Or (Québec) J9P 1W8

Courriel : ressources.humaines@ville.valdor.qc.ca

La Ville de Val-d'Or souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques et des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à lui adresser leur candidature

